

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
OURTHE-VEDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE D'OUFFET**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR**

**du 28 mars 2018 à 19h00**

(Salle du Conseil communal – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

<b>Représentation</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Suppléants</b>
<b><u>Géographique</u></b> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine (démissionnaire) VAN SULL Philippe (excusé) GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludivine (absente)
<b><u>Politique</u></b> EC EC EC EC	CASSART Caroline (excusée) LARDOT Renée WAUTELET Paul FROIDBISE Francis (excusé)	DECROUPELLE Noëlle (excusée) SERVAIS Emilie (excusée) GIELEN Marc-Antoine (absent) JOLY Brice (absent)
<b><u>Groupe d'âge</u></b> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume (absent) GILON Corinne (absente) THIRION Jean-Claude (démissionnaire)	MAROTTA Justine (absente) D'HEUR Astrid (démissionnaire) DEFRERE Marcel
<b><u>Associatif et autres</u></b>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise (absente) KALBUSCH Xavier (excusé) SEIDEL Marie-Cécile (absente) SERVAIS Valentine (démissionnaire) LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève (excusée)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy (absent) LIZEN Jean-Marie (absent) GODBILLE Géraldine (absente) WAUTELET Fanny (excusée) BAUDOIN Joseph (excusé) RENAVILLE Gérald (démissionnaire)

Agent de développement du GREOVA : Maurine VANNI

**1. Approbation du PV de la CLDR du 19 décembre 2017**

L'estimation budgétaire relative aux frais de fonctionnement incombant à la Commune d'Ouffet dans le cadre du projet transcommunal de hall polyvalent à Clavier présente une erreur. Le pourcentage moyen d'occupation du complexe s'élevant à 16,9 % et non 17,59 %, la prise en charge d'Ouffet représente 10.137,93 € et non 10.551,72 €.

**2. Présentation et adoption du rapport annuel de l'ODR 2017**

*NB : le rapport annuel de l'ODR 2017 a préalablement été envoyé aux membres de la commission. Seuls les projets qui ont fait l'objet de précisions complémentaires seront abordés ci-dessous.*

#### *Fiche 1.1 : Tour de justice*

Les négociations relatives à l'expropriation du propriétaire du petit bâtiment situé à côté de la Tour de Justice se poursuivent.

#### *Fiche 1.2 : éco-construction d'une Maison de village à Ellemelle*

Le cahier spécial des charges a été modifié et adapté à la nouvelle législation relative aux marchés publics. Le marché des travaux, scindé en 3 lots, a été publié dans le bulletin des adjudications. Plusieurs offres ont été réceptionnées et sont désormais analysées par l'auteur de projet.

#### *Fiche 1.4 : actualisation de l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux*

Le Groupe de Travail poursuit ses activités d'évaluation des chemins vicinaux et contribue à la modification et la sécurisation de certains tracés. Certaines modifications de tracés ont d'ailleurs pu aboutir grâce à la concertation des agriculteurs concernés par le passage d'un chemin sur leur propriété.

#### *Fiche 2.4 : aménagement au terrain du Doyard*

Le cahier spécial des charges est terminé. Il devra être relu avant de lancer le marché.

#### *Fiche 2.5 : valorisation du patrimoine*

La Commune ayant reçu un subside pour l'éclairage de la place, elle souhaiterait dès à présent confier la mission au gestionnaire d'électricité Ores, plus à même d'intervenir en cas de problématique éventuelle.

#### *Fiche 2.7 : amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux*

La Commune poursuit sa réflexion sur les économies d'énergie avec le GAL. Elle envisage d'ailleurs le placement de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux. Elle collabore en outre avec l'ASBL *Devenirs* qui se rend chez le citoyen, à sa demande, afin de lui fournir toute une série de conseils relatifs aux économies d'énergie.

#### *Fiche 3.2 : aménagement de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école en logements tremplins (// fiche 3.4).*

La prochaine étape est la réalisation du marché de service « Auteur de projet ».

#### *Fiche 3.7 : aménagement d'une Maison de l'entité rue Aux Oies*

Le gros-œuvre et la toiture sont terminés. L'entrepreneur désigné pour la pose des châssis a récemment fait faillite. La Commune a donc concerté les entrepreneurs locaux, 3 offres ont été retenues et sont analysées par l'auteur de projet.

#### *Fiche 3.6 : aménagement d'une voie lente cyclopedestre*

Une réunion s'est récemment tenue entre les représentants des différentes communes concernées par le chaînon manquant visant à relier le RAVeL du Condroz au RAVeL de l'Ourthe. La majorité des communes étant dans un PCDR, la piste de financement du Développement rural semble la plus intéressante pour compléter ce chaînon manquant.

Le rapport annuel est ensuite adopté par la majorité des membres de la commission, à l'exception de Monsieur JADIN qui estime que, même si ce qui est relaté dans le rapport est juste, certaines améliorations sont toutefois à envisager au niveau méthodologique. D'une part, la Commune ne laisse pas suffisamment de temps aux membres de la commission pour prendre connaissance des différents projets qui leur sont proposés. Un temps de réflexion serait nécessaire à la compréhension de leurs enjeux avant de procéder à leur acceptation. D'autre part, Monsieur JADIN estime que la population est peu concertée sur les projets développés dans la Commune, la CLDR ne représentant qu'une infime partie des habitants d'Ouffet. Il conviendrait, selon lui, de concerter davantage la population.

Monsieur GROSFILS ajoute finalement que la Commune présente les projets en CLDR alors que leur concrétisation est déjà approuvée par les autorités communales. Madame LARDOT rappelle alors que l'avis de la CLDR est consultatif et non décisif.

En l'absence de point divers, la réunion se clôture à 19h45.